



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Redonner toute leur place aux centres AFPA

Question orale n° 1335

Texte de la question

M. Pierre Dharréville attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur les centres de formation AFPA. Ces centres jouent et devront jouer un rôle essentiel sur la formation professionnelle qualifiante, notamment dans le cadre de la crise économique. Les centres vont devoir se développer pour accompagner les salariés privés d'emploi depuis la crise sanitaire. Il y a urgence à leur donner les moyens d'opérer leur mutation et prendre toute leur place dans la reconversion des salariés en emploi. Dans ce cadre, le centre AFPA d'Istres mérite une attention toute particulière. Il lui demande son avis sur ce sujet.

Texte de la réponse

CENTRES DE FORMATION AFPA

M. le président. La parole est à M. Pierre Dharréville, pour exposer sa question, n° 1335, relative aux centres de formation AFPA.

M. Pierre Dharréville. Au regard du contexte économique et des besoins croissants, la mission de l'Agence pour la formation professionnelle des adultes – AFPA – est fondamentale : il s'agit d'assurer la formation de toutes celles et tous ceux qui souffrent de la crise économique et sociale, mais aussi d'accompagner la transition écologique et les mutations technologiques qui appellent de nouveaux efforts de qualification. On a besoin de développer une formation professionnelle exigeante afin de garantir le droit à l'éducation permanente. De ce point de vue, et d'autant plus à la lumière de la crise actuelle, l'AFPA doit être considérée comme l'un des pivots de la relance et aidée à ce titre, et non pas traitée comme un acteur lambda du grand marché de la formation : quelles commandes et quels moyens lui donnez-vous pour cela ?

Je veux vous parler tout particulièrement du centre d'Istres, dont en octobre 2018, la direction générale de l'AFPA avait annoncé la fermeture, parmi d'autres. Après de nombreuses mobilisations, des échanges approfondis avec les élus locaux et les acteurs de l'économie, de la formation ou de l'action sociale, en lien avec le Gouvernement, cette décision a été annulée. Les équipes s'emploient depuis lors à repartir de l'avant.

Le centre d'Istres a toute sa place dans la dynamique du plan de relance gouvernemental. C'est pourquoi il est urgent de lui attribuer les moyens de se reconfigurer et de lui laisser le temps de construire ses formations en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire. Élément essentiel d'un maillage territorial, le centre d'Istres dispose de capacités d'hébergement, de plateaux de formation, d'une formidable ingénierie et de savoir-faire essentiels.

S'agissant d'un territoire aux enjeux particuliers, d'une terre marquée par une forte présence industrielle, qui engage sa transition, avec un niveau de qualification générale plus faible que la moyenne et un taux de chômage plus élevé, quelles dispositions comptez-vous mettre en œuvre, en soutien de la direction de l'AFPA, pour que le centre d'Istres bénéficie des moyens nécessaires à cette mutation – pour qu'il puisse par exemple

rénover son centre d'hébergement – et plus généralement pour soutenir son nouvel élan, si essentiel à ce territoire qui accueille le premier port de France ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des retraites et de la santé au travail.

M. Laurent Pietraszewski, *secrétaire d'État chargé des retraites et de la santé au travail*. Monsieur le député Dharréville, au-delà du centre AFPA d'Istres, votre question porte plus largement sur la formation professionnelle des adultes et de son rôle dans la transformation des métiers de notre industrie et de notre économie, ainsi que sur la capacité que l'on doit donner à chacun de réussir cette transformation pour progresser dans sa vie professionnelle et se maintenir dans l'emploi. Je crois d'ailleurs que sur ce sujet, nous nous rejoignons, même si nos avis diffèrent assez régulièrement sur les moyens.

Je veux redire combien l'AFPA et l'ensemble de ses collaborateurs sont importants aux yeux du Gouvernement : l'agence assure en effet la mise en œuvre de politiques publiques majeures dans le champ de la formation professionnelle. Vous avez certainement en tête la « prépa compétence » qui permet à un demandeur d'emploi d'affiner son projet d'accès à la formation et de bénéficier d'un parcours d'entraînement de trente jours. Par ailleurs, dès le premier confinement, l'AFPA a été mobilisée pour fournir à tous les organismes de formation de France une plateforme numérique assurant la continuité pédagogique. Plus récemment, nous avons intégré dans le plan « 1 jeune, 1 solution » une nouvelle offre de parcours personnalisés destinée aux jeunes décrocheurs âgés de 16 à 18 ans : à ce titre, ce sont près de 35 000 jeunes qui seront accueillis dans les centres AFPA que vous venez de défendre brillamment.

J'arrête ici cette énumération, mais je pense que ces exemples illustrent l'importance de l'AFPA et la confiance du Gouvernement dans cette institution qui permet la formation et l'insertion. Pour parvenir à cette transformation, l'AFPA a un plan ambitieux qui vise à renforcer sa capacité commerciale et à développer son offre de services. En 2020, l'État a accompagné ce plan de transformation de l'AFPA à hauteur de plus de 200 millions d'euros supplémentaires. C'est là un autre exemple de l'importance de l'action de l'AFPA aux yeux du Gouvernement.

Je sais que le village AFPA d'Istres offre un appui de qualité à la reconversion des salariés, en particulier de ceux issus du milieu industriel que vous connaissez bien et que vous défendez. Il permet de répondre dans beaucoup de situations à la demande en techniciens de montage, soudeurs, techniciens de maintenance, et d'apporter des réponses concrètes aux besoins des entreprises en personnels qualifiés.

Soyez assuré, monsieur le député, que la situation des centres AFPA est suivie avec attention par l'ensemble du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, notamment par la ministre Élisabeth Borne, et que le village AFPA d'Istres ne fait pas exception.

M. le président. La parole est à M. Pierre Dharréville.

M. Pierre Dharréville. Merci de votre réponse, monsieur le secrétaire d'État. Je suivrai avec une attention particulière la situation du centre AFPA d'Istres mais, plus largement, je vous demande de veiller à ce que cette institution ait vraiment les moyens de poursuivre ses missions et que ce ne soit pas Bercy qui impose ses vues budgétaires.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1335

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mars 2021](#)

Réponse publiée le : 24 mars 2021, page 2953

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 mars 2021](#)